

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Etablissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18009214000037

Ville : PARIS Cedex 07

Code Postal : 75343

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise>

Identifiant interne de la consultation : 2022-MQB-0290-AC-00-00

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service juridique et des achats

Adresse mail du contact : Marches-publics@quaibrantly.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Une autorisation à délivrer des consultations juridiques dans le domaine du droit correspondant à l'objet du lot concerné de l'accord-cadre ; références ; qualifications professionnelles

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Moyens humains

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 06 juin 2022 à 17 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Etablissement public

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre alloti de consultation juridique pour le compte du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Il s'agit d'un accord-cadre alloti, mono-attributaire, à prix unitaires, décomposé de la manière suivante :

- Lot 1 : conseil juridique en droit public général ;
- Lot 2 : conseil juridique en droit de la fonction publique ;
- Lot 3 : conseil juridique en droit de la propriété industrielle et suivi des marques.

Il est conclu avec les montants maximum suivants (toutes reconductions comprises) :

- Lot 1 : Pas de montant minimum et un montant maximum de 50 000 euro(s) HT ;
- Lot 2 : Pas de montant minimum et un montant maximum de 25 000 euro(s) HT ;
- Lot 3 : Pas de montant minimum et un montant maximum de 120 000 euro(s) HT ;

Mots descripteurs : Assistance juridique ,

Lieu principal d'exécution du marché : 222, rue de l'université 75343 Paris cedex 07

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Lots

Description du lot : Lot 1 : conseil juridique en droit public général

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 79111000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 50000 euros

Lieu d'exécution du lot : Paris

Description du lot : Lot 2 : conseil juridique en droit de la fonction publique

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 79111000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 25000 euros

Lieu d'exécution du lot : Paris

Description du lot : Lot 3 : conseil juridique en droit de la propriété industrielle et suivi des marques

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 79111000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 120000 euros

Lieu d'exécution du lot : Paris

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION
Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres aux adresses suivantes : sur la plate-forme des achats de l'Etat (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse suivante : marches-publics@quaibrantly.fr

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone. Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier de consultation et s'étant identifiées, 6 jours calendaires au plus tard avant la date limite de réception des offres. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes sont applicables en fonction de la nouvelle date limite de remise des offres.

MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE

Concernant les prestations de consultations juridiques, l'accès à cet accord-cadre n'est pas réservé aux seuls avocats. Toutefois, l'accord-cadre ne pourra être attribué qu'à un professionnel autorisé à délivrer des consultations juridiques dans le domaine du droit correspondant à l'objet du lot concerné de l'accord-cadre. Ainsi, lors de l'attribution de chaque lot de l'accord-cadre, le musée vérifiera que l'opérateur économique retenu est bien habilité, en application des dispositions légales et réglementaires, à exécuter les prestations prévues dans le domaine du droit concerné par le lot. Pour ce faire, le musée demandera le cas échéant d'apporter la preuve de cette habilitation au plus tard avant l'attribution de l'accord-cadre.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Critère 1 : Valeur financière de l'offre (notée sur 30 points/100) :

- Pour les lots 1 et 2, sera analysé le coût horaire inscrit au BPU ;
- Pour le lot 3 : Les prix du BPU seront analysés par le biais d'une simulation de 3 commandes-types ;

Critère 2 : Valeur technique de l'offre (notée sur 70 points/100) décomposée comme suit:

- Sous-critère 1 : Qualité de la méthodologie proposée (notée sur 40 points/70) appréciée à partir de :
 - o La description des méthodes de travail proposées par le candidat pour répondre spécifiquement au besoin (modalités de prise en charge d'un dossier, continuité, processus interne de validation de la qualité des livrables, ...) notée 20 points sur 40.
 - o La production d'exemples de travaux réalisés, notée 20 points sur 40, tels que la présentation d'écrits réalisés pour des revues spécialisées, blog, juridiques, ou une note juridique dans le cadre d'un conseil formulé hors contentieux. Seront principalement jugées les qualités rédactionnelles des candidats, leur précision juridique, leur esprit de synthèse (informer le musée sur les tenants et les aboutissants de l'affaire), leur aptitude à définir une stratégie.
- Sous-critère 2 : Qualité et pertinence des moyens humains dédiés à l'exécution des prestations (notés sur 30 points/70) et apprécié à partir du dimensionnement de l'équipe dédiée, des noms et qualifications, ainsi que l'organisation interne de l'équipe dédiée (représentant du titulaire, répartition des compétences, des responsabilités, ...).

Date d'envoi du présent avis : 09/05/2022